Mode d’emploi pour accéder au site de réservation

des courts de tennis de la FFT ADOC

La saison 2012-2013 se prépare :

La grande nouveauté pour cette saison est la mise en place de la réservation des courts de tennis par internet. Une borne avec un accès à internet sera installée prochainement au club. La mise en place de la réservation par internet sera pour le 1/10/2012 (date de la nouvelle saison de tennis). En attendant vous pouvez réserver les courts avec vos badges jusqu’au 30/09.

Vous pouvez également rechercher un partenaire et donner vos disponibilités dans : ma fiche, onglet disponibilité.

Voici le mode d’emploi pour réserver les courts de tennis avec ADOC :

1. **il suffit d’avoir un accès à internet : soit de la borne au club soit d’un ordinateur soit d’un smartphone.**
2. se connecter au site du club : **esf-tennis.fr**
3. sur le site en haut (sur la barre en noire), cliquer sur l’onglet : **« réservation des courts ADOC »**
4. Vous basculez sur le site de la FFT, il suffit d’entrer votre login et mot de passe et vous arrivez sur votre espace adhérent. Si vous souhaitez voir ADOC, voici un licencié fictif login : administrateur, mot de passe : tennis
5. Comment obtenir votre login et mot de passe?

- si vous avez un compte « espace du licencié », c’est le même login et le même mot de passe pour se connecter à ADOC
- si vous n’avez pas de compte espace du licencié, allez sur le site de la FFT (www.fft.fr) et créez un nouveau compte (votre numéro de licence sera demandé).

En cas de difficultés pour se connecter, les moniteurs pourront vous renseigner sinon utilisez le lien « contact » sur le site du club pour poser vos questions.

Attention, pour réserver les courts de tennis, il faudra avoir rempli sa fiche d’inscription (à télécharger sur le site) et payer sa cotisation afin de pouvoir accéder à ADOC.